

Au nom de la liberté de défendre sa peau, celle de ses proches et ses biens



C'est en n'étant pas armé qu'on devient une victime facile pour la racaille et a fortiori quand celle-ci est exonérée par une justice gauchiste. Une évidence que découvrent maintenant des catégories de professionnels du quotidien, tels les pharmaciens agressés et dont les plaintes explosent. Samuel Colt et le Deuxième amendement US ont pourtant réglé la question depuis des lustres, avec le port d'armes et la légitime défense pour les personnes et pour leurs biens.

La radio d'Etat subventionnée France infos et la meute médiatique anti armes ont instrumentalisé un fait divers américain

Les journalistes avaient même déniché leur idole : une lycéenne rageuse avec beaucoup de temps laissé libre par ses études pour faire la leçon au président Trump. En réalité une propagandiste de plus qui feint de ne pas comprendre qu'une riposte armée aurait sérieusement limité les dégâts. Une hystérique de plus qui devrait garder sa haine contre l'agresseur :

https://www.francetvinfo.fr/monde/usa/presidentielle/donald-trump/video-honte-a-vous-crie-une-lyceenne-americaine-contre-donald-trump-lors-d-une-manifestation-anti-armes_2615956.html

Fort heureusement, il se trouve qu'un contributeur du site *Contrepoints* le *nivellement par le haut* a une vision beaucoup plus pointue du phénomène hoplophobe. Maladie de la peur des armes. Les mauvaises langues ne manqueront pas de s'esclaffer sur un parallèle psychiatrique entre pacifistes béats malades et terroristes islamistes désaxés. Si tous devaient se retrouver en clinique...

Heureusement il reste des gens sains depuis des temps immémoriaux pour savoir que la légitime défense armée est mère de sûreté. A fortiori lorsque force ne reste plus à la loi ou quand la loi protège la racaille, comme en France aujourd'hui, en jetant en prison les victimes qui se sont défendues.

Port d'arme : allons contre les préjugés, par Gabriel Delauney

« Je suis, au regard de l'actualité, favorable plus que jamais au droit au port d'armes citoyen, tant pour les Américains que pour nous autres, civils d'outre-Atlantique » voilà qui augure bien.

« Les hoplophobes – personnes hostiles aux armes – me diront que je suis un insensé et me jetteront à la figure des chiffres entendus à la télévision ou à la radio.

Si France Info s'amuse à [jouer les outrés avec un article](#) qui comptabilise le nombre de drames causés en une journée par des personnes armées chez l'Oncle Sam, et [si BFMTV comptabilise plus d'Américains morts par arme à feu](#) entre 1968 et 2015 qu'au cours de toutes les guerres auxquelles les États-Unis participèrent, les journalistes ne prennent guère la peine d'y réfléchir de manière sensée. »

Les chiffres que taisent les journaux de la République à Macron

« En moyenne, les États-Unis subissent près de 30 000 décès annuels par armes à feu.

D'abord, près des deux tiers de ces décès sont des suicides (21 386 en 2014 selon le [Gun Policy, Centers for Disease Control and Prevention](#)), donc en rendre responsable le port d'arme est idiot, un suicidaire n'ayant pas le droit de posséder une arme à feu utilisera une corde, se tranchera les veines ou se jettera sous un véhicule, mais il est évident qu'il utilisera une arme s'il a envie d'abrégé ses jours.

Ensuite, près de 11 000 personnes – 11 008 selon la même source à la même année – décèdent par homicides. Là encore il faut savoir faire la part des choses.

En effet, combien de ces personnes tuées furent abattues par les autorités ou par des citoyens en état de légitime défense ? Elles sont plusieurs milliers chaque année. Il me semble nécessaire de les retirer des comptes officiels car elles sont les propres responsables de leur sort.

Combien de ces personnes tuées furent abattues lors de guerres de gangs ou autres franges ne relevant pas de l'honnête citoyen armé ?

Combien d'entre elles furent abattues dans un cadre purement intimiste – disputes conjugales par exemple –, meurtres qui auraient tout aussi bien pu avoir lieu avec des armes blanches et dont le cadre exclut toute exaction en pleine rue à l'encontre des autres citoyens ? Pour l'année 2015, l'ONG Mass Shooting Trackers comptabilise 68% des 355 fusillades qu'elle recense dans le domicile du tireur.

Enfin, combien de ces homicides – tuant d'honnêtes personnes, insistons là dessus – sont réalisés avec des armes acquises légalement ?

Pour finir, près de 1 000 personnes décèdent par accident avec une arme à feu. Là on pense à des enfants malchanceux, ou des mineurs et adultes n'ayant pas pris toutes les précautions nécessaires. S'il faut protéger l'enfance et plus largement les gens à tout prix, blâmons les parents irresponsables pour

leur négligence et poussons le vice prohibitionniste jusqu'à interdire la détention de médicaments à domicile car eux aussi ont un potentiel létal sur les enfants ou sur les adultes ne respectant pas la posologie.

Quelle que soit la réponse que l'on accepte, 30 000, 11 000, ou même beaucoup moins, il faut reconnaître que c'est peu pour un pays de 320 millions d'habitants où circulent 270 millions d'armes légales. »

Ce que l'article de André Girod sur RL ne précise pas : les gun free zone

<https://ripostelaique.com/jai-vecu-30-ans-aux-etats-unis-et-je-sais-pourquoi-il-y-a-des-tueries-dans-les-ecoles.html>

« les meurtriers ciblent en général des lieux publics dans lesquels les civils n'ont pas l'autorisation de porter une arme, qu'elle soit dissimulée ou non ; les **gun free zone**.

La loi fédérale restreint en effet le port d'arme à moins de 300 mètres de la ligne de propriété de toute école publique ou privée. À ces zones « libres d'armes à feu » s'en ajoutent d'autres qui concernent les bâtiments officiels et d'autres types de lieux publics selon les lois locales, comme par exemple les campus universitaires qui peuvent ainsi refuser le port d'arme y compris aux titulaires d'un permis. Bon nombre de massacres censés nous horrifier à propos du droit au port d'armes eurent comme théâtres des gun free zone, cela a été le cas à Virginia Tech. »

Des biens et des vies sauvés par le droit au port d'armes civil

« Une arme sert bien évidemment – et heureusement – à faire respecter sa propriété bien plus souvent qu'à protéger sa vie.

Un cas d'école qui démontre l'utilité du port d'arme dans cette optique est celle de la ville de Kennesaw, dans la

banlieue d'Atlanta. Cette ville adopta en 1982 une loi qui obligeait les chefs de foyer à disposer d'au moins une arme à feu dans la maison. Le taux de cambriolages résidentiels chuta de 89%. »

« Selon [l'étude « Armed Resistance to Crime »](#), les armes à feu sont utilisées 2,5 millions de fois par an par des citoyens américains en état de légitime défense, pour la protection des biens et personnes.

N' imaginez pas toutefois que le pays est un immense parc de tir où les balles perdues volent au vent : les citoyens ne doivent se résoudre à tirer sur leurs adversaires que dans 2% des cas, exhiber leurs armes ou tirer un coup de semonce étant en général suffisant pour avoir la paix. La paix suppose de préparer la guerre, et comme aux tréfonds des âges »

La totalité de cet article sur :

<https://www.contrepoints.org/2018/02/19/310000-port-darme-allons-contre-prejuges?>

A noter que *Contrepoints* publie de nombreux dossiers sur la question du port d'arme à feu et de la légitime défense :

<https://www.contrepoints.org/?s=armes>

Pour information, le président du Parti de la France, Carl Lang, est favorable à une garde civile nationale en armes ; à partir de 1h 16' 15 : Vive L'Europe – Carl Lang, président du Parti de la France – Conversano, février 2018

<http://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/les-agressions-de-pharmaciens-ont-triple-en-un-an-1037589.html>

Jacques CHASSAING